



ANIMATEUR PREVENTION – AIDE ET SOIN A DOMICILE

Objectifs :

- Participer au développement d'une démarche de prévention des risques dans sa structure, en prenant en compte les enjeux humains, sociaux, financiers et juridiques de la sécurité et de la santé au travail.
- Mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels. Participer au management de la sécurité et de la santé au travail, en pilotant la démarche de prévention

PUBLIC / PREREQUIS

Responsable et/ou infirmiers coordinateurs de secteur dans les structures d'aide et de soins à domicile

DEROULEMENT / LIEU DE FORMATION

Durée : 21 heures soit 3 jours

Lieu : Locaux du client

Nombre de participants : 4 à 12 participants

Recyclage : 1 jour

Validité : 2 ans

PEDAGOGIE

Méthodes pédagogiques :

Formation action, heuristique, démonstrative, participative.

EVALUATION

Certificative :

Diplôme INRS

PROGRAMME DE FORMATION

Animer une démarche de prévention des risques professionnels :

Organiser en lien avec la direction la démarche de prévention des risques professionnels

Situer les différents enjeux - Repérer les différents acteurs

Maîtriser les différentes étapes d'une démarche de prévention

Participer à l'organisation des secours de la structure

Mobiliser les intervenants en prenant en compte les spécificités du secteur Animer une réunion d'information

Mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels :

Identifier et estimer les risques d'accidents et d'atteintes à la santé encourus par les salariés

Estimer les risques lors de la première visite au domicile du bénéficiaire

Associer l'intervenant à domicile et la personne aidée à la validation du diagnostic

Actualiser cette estimation des risques lors des visites ponctuelles

Proposer les mesures de prévention

Adapter ces mesures en fonction de la diversité des situations rencontrées et aux besoins techniques, organisationnels et humains identifiés en s'appuyant sur les différents acteurs de la prévention (CHSCT, DP..)

Négocier la mise œuvre des mesures validées

Participer à l'élaboration et à l'actualisation du document unique

Evaluer les besoins en formation des personnels pour assurer la stabilité de ces mesures de prévention

Evaluation et Bilan de la formation